

Herbe adultérée et e-liquides: les formes d'implantation des cannabinoïdes de synthèse en France

Mots-clés : #psychiatrie #vigilance #neuro #pneumo #addiction #prévention #patients-usagers #pédiatrie

PARIS, 2 décembre 2021 (APMnews) - Les cannabinoïdes de synthèse sont principalement implantés en France sous forme d'herbe adultérée ou d'e-liquides, a constaté Magali Martinez, chargée d'études au sein de l'unité Data de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), lors de la matinale de l'observatoire qui s'est déroulée jeudi.

Magali Martinez a introduit son propos en rappelant que 91 cannabinoïdes de synthèse ont été identifiés sur le territoire depuis 2008 (cf [dépêche du 06/04/2017 à 13:26](#)).

Il existe trois grandes phases de circulation des cannabinoïdes de synthèse, depuis le début des années 2000, a distingué la chercheuse. Première phase, entre 2000 et 2013, les cannabinoïdes circulaient sous "deux formes": l'une "rappelant la résine ou l'herbe" et l'autre sous forme de poudre.

L'année 2014 est "une année pivot", puisqu'en Nouvelle-Zélande, certaines sociétés travaillent à la vente des premières e-cigarettes contenant des e-liquides avec des cannabinoïdes de synthèse et, en parallèle, la vaporisation d'huile de cannabis avec des "vaporisateurs portatifs qui ressemblent visuellement à des e-cigarettes" se développe.

En 2014, "on assiste [également] à la mise sur le marché numérique d'un cannabinoïde directement conditionné en fiole d'e-liquide, le Buddha Blues", a constaté Magali Martinez.

La troisième phase, "qui nous occupe aujourd'hui", et "qui démarre en 2018", est "composée de deux grands phénomènes".

Le premier est "la vente de cannabinoïdes de synthèse dans des fioles d'e-liquides reconditionnés aux abords d'établissements scolaires", a observé Magali Martinez. Ce phénomène "a pris son essor sur un arc territorial, qui a commencé en Normandie et qui s'est étendu jusqu'en Bourgogne-Franche-Comté" (cf [dépêche du 17/06/2021 à 18:47](#)). Des signaux en 2020-2021 montrent que ce type de ventes est également "présent dans le Sud".

Selon des données (jusqu'en 2019), "le réseau d'addictovigilance a pu dénombrer 256 cas de complications en lien avec le vapotage de substances" (n'importe quelles substances, et pas seulement les cannabinoïdes de synthèse).

Le deuxième phénomène est la "circulation d'une herbe adultérée [dégradée en y mêlant une ou plusieurs substances étrangères de moindre qualité, NDLR] aux cannabinoïdes de synthèse à partir de l'été 2020".

Cette herbe adultérée a pu être détectée "dans au moins huit régions", et entre 60 et 90 cas d'usages avec des effets indésirables ont été repérés, selon des données s'arrêtant à mai 2021. Pour ce produit, présenté aux consommateurs comme du cannabis, la consommation a toujours été à "l'insu des personnes", a expliqué Magali Martinez. Le nombre de collectes et de cas est en baisse après mai 2021, a-t-elle précisé.

Ces deux phénomènes présentent deux problèmes: ils sont "difficiles à objectiver" et "on a des incertitudes sur leur évolution en termes de prise en charge", a relevé Magali Martinez.

Si ces produits sont difficiles à objectiver, c'est tout d'abord que, visuellement il est impossible de discriminer un produit présentant du cannabinoïde de synthèse (herbe adultérée ou flacon d'e-liquide) d'un produit n'en présentant pas.

La difficulté d'objectiver vient également du fait qu'il n'est pas dit que les personnes savent ce qu'elles consomment, a précisé Magali Martinez.

Il y a enfin une "sous-notification" des intoxications car les personnes ayant consommé ces substances présentent parfois des signaux cliniques "peu graves" (syndromes vagues, etc.), qui peuvent donc passer sous les radars.

Elle a conclu sa présentation en relevant qu'il existe deux publics, caractérisés par "des motivations différentes", qui consomment ces produits.

D'un côté, les "plus âgés", qui peuvent discerner la nature du produit et "savent ce qu'ils utilisent", consomment davantage "de manière cachée". De l'autre, les plus jeunes, "souvent plus naïfs" et avec une "consommation moins raisonnée", vont avoir "beaucoup plus rapidement [...] des intoxications aiguës, très aiguës" ou vont présenter "un syndrome de sevrage".

La matinale de l'OFDT a été filmée et peut être visionnée [en ligne](#).

af/nc/APMnews

[AF3R3HT8A]

NEUROPSY

Aucune des informations contenues sur ce site internet ne peut être reproduite ou rediffusée sans le consentement écrit et préalable d'APM International. Les informations et données APM sont la propriété d'APM International.

©1989-2022 APM International -

<https://www.apmnews.com/depeche/182147/375969/herbe-adulteree-et-e-liquides-les-formes-d-implantation-des-cannabinoides-de-synthese-en-france>